



Procès-verbal du 1er conseil d'école

Vendredi 7 Novembre 2025 de 18h à 20h

Étaient présents :

Mme FAIVRE : présidente du conseil d'école, directrice de l'école

M. KERVAZO : 1^{er} Adjoint chargé de l'enseignement, de la Sécurité et des Commémorations

Enseignantes :

Mme VIE Marie, PS/GS 1
Mme MASSE Alexandra, PS/GS 2
Mme POSTEL Aude, MS 3
Mme RIGAUDIE Isabelle, CP/CE2 5
Mme BALBINE Mélanie, CE1 6
Mme PERRIN Nastassia, CE2 7
Mme GREMONT Claire, CM1/CM2 8
Mme GUARINO Laure, CM1/CM2 9

Excusée :

Mme BELLON Stéphanie, CP 4

Représentants parents :

Mme SIMAO SAMAGAIO, parent élu AGPE
Mme SILVA DOS SANTOS, parent élu AGPE
M. EL YAZGHI, parent élu AGPE
M. BOVAGNET, parent élu AGPE

1. Installation du nouveau conseil d'école

a) Tour de table et présentation

Présentation des membres du conseil d'école.

b) Résultat des élections :

Les élections ont eu lieu vendredi 10 Octobre. Elections uniquement par correspondance.

Sur 370 inscrits, il y a eu 148 votants dont 122 suffrages exprimés, ce qui représente un taux de participation de 40% (29,56% en 2023/2024).

Il est rappelé qu'il ne faut rien inscrire sur le bulletin de vote (ne pas entourer/barrer le nom d'un candidat). En effet, dans ce cas, le vote est considéré nul.

c) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est modifié afin d'ajouter une mention concernant l'aménagement du temps de scolarisation chez les PS.

L'annexe concernant le Programme de lutte contre le HARcèlement à l'Ecole (pHARe) sera jointe.

Le conseil d'école vote le nouveau règlement à l'unanimité.

2. Bilan de la rentrée :

Structure et effectifs de l'école :

Notre école compte trois classes maternelles et sept classes élémentaires.

Nous avons accueilli une nouvelle enseignante en maternelle depuis la rentrée : Mme Postel.

Madame Grémont étant à temps partiel, c'est Madame Gillet qui assure sa classe le lundi.

Constitution de l'équipe pédagogique pour 2025/2026

Direction : Madame Faivre

Enseignantes
<u>Classe 1 de PS/GS</u> Marie VIE
<u>Classe 2 de PS/GS</u> Alexandra MASSE
<u>Classe 3 de MS</u> Aude POSTEL
<u>Classe 4 de CP</u> Stéphanie BELLON
<u>Classe 5 de CP/CE2</u> Isabelle RIGAUDIE
<u>Classe 6 de CE1</u> Mélanie BALBINE
<u>Classe 7 de CE2</u> Nastassia PERRIN -
<u>Classe 8 de CM1/CM2</u> Claire GREMONT les mardis, jeudi et vendredi Marylène GILLET les lundis
<u>Classe 9 de CM1/CM2</u> Laure GUARINO
<u>Classe 10 de CM1/CM2</u> Elodie HIPPOLYTE les lundis et mardis Emilie FAIVRE les jeudis et vendredis

Répartition des élèves pour l'année scolaire 2025/2026

Classe 1 – PS/GS	12/13	25
Classe 2 – PS/GS	11/12	23
Classe 3 – MS	18	18
Classe 4 – CP	23	23
Classe 5 – CP/CE2	11/9	20
Classe 6 – CE1	24	24
Classe 7 – CE2	23	23
Classe 8 – CM1/CM2	11/11	22
Classe 9 – CM1/CM2	11/11	22
Classe 10 – CM1/CM2	11/11	22
TOTAL		222 élèves (66 en maternelle et 156 en élémentaire) Soit 22,2 élèves par classe de moyenne sur l'école

3. Organisation de la scolarité et vie de l'école :

a) Evaluations nationales du CP au CM2 :

Comme l'an passé, tous les niveaux des classes élémentaires ont bénéficié des évaluations nationales. Elles ont été réalisées entre le début-mi Septembre. Elles permettent d'identifier les besoins des élèves. Un second temps d'évaluation à mi-parcours aura lieu pour les élèves de CP entre le mi Janvier 2026.

Trois objectifs principaux :

- Fournir aux enseignants des repères des acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques.
- Doter les IEN et DASEN d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leur action éducative.
- Disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif (évolutions temporelles et comparaisons internationales).

Un retour aux parents a été fait par la transmission écrite des résultats en français et en mathématiques..

Il faut néanmoins nuancer les résultats qui parfois peuvent être échoués non pas car l'enfant n'a pas su répondre mais car il n'a pas eu le temps, ou n'a pas écrit. Le système de notation peut également considérer une réponse fausse alors que l'enfant a commis une erreur non significative (par exemple, si l'élève a mis un « e » à la fin du mot « avril », la réponse est considérée fausse alors qu'il a écrit l'ensemble des sons).

Sur notre école, les compétences les moins réussies sont :

⇒ CP :

- Français : Compréhension - Vocabulaire
- Mathématiques : Résolution de problèmes

⇒ CE1 :

- Français : Compréhension - Vocabulaire
- Mathématiques : Résolution de problème – Calcul posé & mental

⇒ CE2 :

- Français : Reconnaître les principaux constituants de la phrase (grammaire) – Compréhension de lecture
- Mathématiques : Résolution de problème – Calcul posé & mental

⇒ CM1 :

- Français : Fluence – Reconnaître les constituants d'une phrase
- Mathématiques : Résolution de problème – Calcul posé & mental

⇒ CM2 :

- Français : Fluence – Reconnaître les constituants d'une phrase
- Mathématiques : Résolution de problème – Calcul posé & mental

Une analyse approfondie des résultats sera menée lors du prochain conseil des maîtres afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration. L'objectif est de définir des actions concrètes et des ajustements pédagogiques dans les classes pour favoriser la progression de tous les élèves. Ce travail collectif s'inscrit dans une véritable dynamique d'équipe et de concertation inter-cycles,

visant à élaborer des outils communs, harmoniser les pratiques et construire des progressions cohérentes à l'échelle de l'école.

Les élèves de GS seront évalués en Novembre/Décembre. Un retour sera fait auprès des familles.

b) Aides aux élèves

Afin de remédier aux difficultés que certains élèves peuvent rencontrer, il existe plusieurs aides :

- L'accompagnement pédagogique par le biais d'adaptations, de différenciation. Cela fait partie des prérogatives de notre profession.
- L'APC : l'Aide Pédagogique Complémentaire. Il s'agit de soutien en dehors du temps scolaire proposé à un petit groupe d'élèves sur une compétence ciblée. Les groupes et compétences évoluent au cours de l'année. L'autorisation parentale est obligatoire. L'enseignant effectue 36h annuelles obligatoires.
- Le PACTE : au volontariat des enseignants. Il s'agit de soutien en dehors du temps scolaire proposé à un petit groupe d'élèves sur une compétence ciblée. L'enseignant effectue 24h annuelles.
- Le RASED : Réseau d'Aides aux Elèves en Difficultés. Il comporte une psychologue scolaire et deux enseignantes spécialisées. Elles peuvent intervenir à la demande des enseignants mais le RASED peut également être contacté directement par les familles. Au vu du nombre d'écoles de leur secteur, nous ne bénéficions que de très peu d'interventions malgré nos forts besoins.
- Le PAP : un diagnostic doit être posé par un professionnel de santé (troubles des apprentissages ou dys, TDA-H...) Un bilan est obligatoire. Il permet de recenser les adaptations nécessaires et est surtout utile au collège afin que l'ensemble des professeurs aménagent les enseignements. Il permet également de demander des adaptations des épreuves nationales (brevet, baccalauréat)
- Le PPS : pour les élèves porteur d'un handicap ayant une notification de la MDPH. Ces enfants peuvent bénéficier d'une AESH (adulte qui accompagne l'enfant dans ses apprentissages durant un certain nombre d'heures en classe fixé par la MDPH), de soins sur temps scolaire à l'école. Les familles peuvent demander à la MDPH une allocation pour les soins extérieurs.

Le partenariat et une relation de confiance entre la famille et l'école est indispensable pour l'épanouissement des élèves. L'équipe enseignante alerte et communique aux familles dès qu'une inquiétude surgit. Au vu des délais pour les bilans médicaux notamment orthophoniques, il est important d'enclencher le suivi dès que l'école émet une alerte.

c) Projets et sorties pédagogiques pour l'année 2025/2026 :

Projets collectifs de notre école :

Toutes les classes ont un thème conducteur commun : « Sérénité-T »

- **Non Au Harcèlement** : journée du 6 Novembre. Tenue verte (couleur nationale) + les élèves sont en train de réaliser une fresque collective qui sera exposée dans le hall + sensibilisation en classe.
- **En attendant Noël** : proposition d'un calendrier de l'avent avec des journées à thème durant le mois de décembre (journée pull de Noël, journée paillettes...)
- **Marché de Noël** : mardi 16 décembre à 18 heures. Au programme : la vente des objets fabriqués par les enfants, la buvette AGPE, la présence du Père-Noël avec photobooth payant, la boîte aux lettres du Père Noël afin que les enfants puissent déposer leur liste, la participation du centre de loisirs. Cette année, les couleurs retenues pour décorer notre école sont le bleu et le blanc.

- **Le traditionnel « Chut, je lis »** : toutes les classes élémentaires de 13h40 à 13h55 lisent.
- **La quatrième édition du cross de l'école le mardi 12 mai aux abords de l'école.**
Une aide des parents sera nécessaire pour l'installation et le rangement mais également durant les épreuves pour sécuriser le parcours. Cette année, il aura lieu uniquement le matin afin que l'ensemble des classes puissent être présentes pour encourager leurs camarades.
- **Spectacle de l'école le Mardi 2 Juin sur le thème de l'année.** Le spectacle se tiendra dans la cour, comme l'an passé.
- **Kermesse le samedi 27 Juin de 10h à 14h**
- **Intervenante en musique** : Caroline Guillaume est avec nous encore cette année. C'est une grande chance ! Elle intervient en maternelle pour les MS/GS et en élémentaire pour les classes de Mmes Grémont et Perrin à partir de Février.
- **Natation scolaire** :

Tous les élèves d'élémentaire (sauf CM1) bénéficient de douze séances de natation réparties sur trois semaines consécutives. Les séances se déroulent à la piscine de la Norville. Les trajets sont effectués en car. Les familles seront informées par les enseignantes.

Les classes de CM débuteront leur cycle de natation dès lundi. Les classes de Mmes Perrin et Rigaudie seront en cycle piscine du 5 Janvier au 23 Janvier. Pour les classes de Mmes Balbine et Bellon, ce sera du 23 mars au 10 avril.

La fréquence quotidienne a des effets positifs sur les élèves qui progressent davantage et gagnent plus facilement en assurance.

Le sport et la natation scolaire font parties de l'emploi du temps des élèves et sont par conséquent **obligatoires**. Toute dispense doit faire l'objet d'un **certificat médical**.

<u>Classes</u>	<u>Projets</u>
1 PS/GS Marie VIE	PS : Devenir élève & langage Décloisonnement avec la classe de PS/GS GS : Petit ogre veut aller à l'école – Trognon et pépins (thème de l'automne) Phonologie pour préparer lecture et écriture Tutorat GS - PS
2 PS/GS Alexandra MASSE	PS : Devenir élève & langage Décloisonnement avec la classe de PS/GS GS : Découverte des couleurs avec fabrication d'un livre de couleurs – Travail autour de l'album de Zékéyé à l'école – lecture des jours de la semaine avec l'album souris chérie – élevage de papillons et phasmes
3 MS Aude POSTEL	Rituels de vocabulaire : jeux et jouets en P1 et météo en P2 Travail autour de l'album de petite taupe ouvre-moi ta porte pour séances de langage Rdp au quotidien Espaces à scénarios pour travailler
5 CP/CE2 Isabelle RI- GAUDIE	Apprendre à travailler en double niveau durant le mois de Septembre notamment pour les CP Tidou va dans les familles chaque week-end avec un cahier de vie que les parents complètent. Chorale avec la classe de Mme Perrin Médiathèque : atelier grand jeu en bois + atelier ludique Cycle roller avec sortie en fin d'année USEP : sorties sportives le mercredi. Cinq sorties sur l'année. Atelier cuisine : galette et crêpes en prévision
4 CP	Cahier de vie pour Tidou Projet théâtre avec une représentation le 13 février

Stéphanie BELLON	Visite du salon du livre
6 CE1 CE2 Mélanie BALBINE	Inscription des deux classes à la Galerie des jeunes artistes : travail autour du Petit Chaperon rouge pour Mme Bellon et travail en volume pour Mme Balbine (autour du rouge et des extraterrestres) Cercle conteur pour les CP de Mme Bellon
7 CE2 PERRIN Nas- tassia	Période 1 : émotions Deux albums : Histoire à 4 voies en français et en anglais Travail sur les animaux car participation au podcast des petites bestioles Chorale avec Mme Rigaudie Piscine en janvier Mercredi USEP : course d'orientation – l'escalade – jeux médiévaux
8 CM1/CM2 Claire GREMONT	Piscine à partir de lundi 10 Novembre 2 spectacles à O. De Gouges : Color Act & les Abîmés Travail sur la prise de parole et l'écoute entre eux Classe de découvertes en mars pour visiter les châteaux de la Loire Danse à partir de Janvier avec une intervenante Décloisonnement sciences/anglais avec la classe de Mme Guarino Formation aux gestes qui sauvent CM2 (financée par la mairie)
9 CM1/CM2 Laure GUARINO	Deux sorties à la médiathèque Classe H. Potter 2 sorties vélo : au bassin de Trévoix & sur les bords de l'Orge Classe de découvertes en Mars : châteaux de la Loire Rédaction sur un album sans texte autour du roman policier Sortie fin d'année au Louvre ou Château de Fontainebleau Formation aux gestes qui sauvent CM2 (financée par la mairie) Chorale avec Caroline à partir de la seconde moitié de l'année
10 CM1/CM2 Emilie FAIVRE & Elodie HIPPOLYTE	2 sorties à la médiathèque : • Atelier Court-métrage/Débat • Jeux en bois 2 sorties vélo : au bassin de Trévoix & sur les bords de l'Orge Classe de découvertes en Mars : châteaux de la Loire Sortie fin d'année au Louvre ou Château de Fontainebleau Formation aux gestes qui sauvent CM2 (financée par la mairie) Chorale avec Caroline à partir de la seconde moitié de l'année Projet annuel en écriture : notre classe est partie en croisière. Il va falloir rédiger divers documents : listes, carte au trésor, carte postale, recette de cuisine...

4. Sécurité

Un exercice incendie a été réalisé en Septembre. Temps d'évacuation de 1min10sec.

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » a été réalisé. Au signal, les élèves sont « cachés » dans la classe. Les enseignantes ferment la porte à clé et tirent les rideaux. L'exercice dure une dizaine de minutes. En maternelle, la question de l'attentat n'est pas évoquée : cela passe par le jeu du chat et de la souris. Les souris doivent rester cachées et silencieuses pour ne pas que le chat (=la directrice) ne les entende.

5. Questions diverses :

Questions des parents pour l'école :

- **« Concernant la récréation de l'après-midi des PS : pourquoi n'y a-t-il pas de récréation ? Est-ce provisoire ? »**

Réponse de l'école : « Les PS étant au dortoir jusqu'à 15h, il n'est pas pertinent de les envoyer directement dans la cour. De plus, les MS & GS étant en récréation à ce moment, les PS ont un temps d'apprentissage spécifique, en classe, avec une enseignante. »

- **« Au sujet du soutien du midi, combien d'enfants y participent ? Quelle est la durée ? En quoi cela consiste ? »**

Réponse de l'école : « Les enseignantes disposent de 36 heures annuelles dédiées au soutien. Elles y accompagnent de petits groupes d'élèves pour lesquels des difficultés ont été repérées en classe. Ces séances peuvent avoir lieu le matin, le midi ou en fin de journée. Les parents sont informés et leur autorisation est indispensable pour que leur enfant puisse en bénéficier. Par ailleurs, les groupes constitués le sont pour une période limitée, et non pour l'ensemble de l'année scolaire. »

- **« Au sujet des élèves à besoins éducatifs, quels sont les moyens mis en œuvre ? Y a-t-il une réflexion d'équipe afin de les accueillir au mieux ?**

Réponse de l'école : « C'est une question vaste, à laquelle il est difficile de répondre de manière précise. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les élèves à besoins éducatifs particuliers sont accueillis dans les meilleures conditions possibles. Avant leur entrée dans l'école, une rencontre avec les parents est organisée afin d'identifier les besoins de l'enfant et de définir les adaptations à mettre en place. Tout au long de l'année, des échanges réguliers avec la famille, notamment avec l'enseignante de l'élève, permettent d'assurer un suivi personnalisé.

L'équipe enseignante veille à proposer les aménagements nécessaires pour que chaque enfant se sente bien, puisse évoluer et progresser à son rythme. Nous favorisons le dialogue et travaillons en collaboration étroite. Par ailleurs, des réunions d'équipe sont organisées très régulièrement pour évoquer certaines situations et rechercher les réponses les plus adaptées.

Malgré cela, certaines difficultés peuvent persister, notamment liées au manque de mobilier adapté, de ressources ou de supports spécifiques.

En définitive, notre objectif est d'accueillir chaque enfant dans le respect de ses besoins et de ses particularités. »

Monsieur Kervazo déclare qu'en cas de besoins spécifiques de mobilier, une demande de prise en charge financière peut être faite auprès de la mairie. Chaque demande est ensuite étudiée.

- **« Il manque des AESH. Quel est l'impact pour notre école ? »**

Réponse de l'école : « Il manque actuellement 37 heures d'accompagnement, ce qui correspond à l'équivalent d'une AESH et demie. En conséquence, les élèves ne peuvent pas bénéficier intégralement du temps d'accompagnement indiqué sur leur notification MDPH. Nous établissons donc une répartition priorisée des heures selon deux critères : l'âge et le niveau d'autonomie de l'élève, ainsi que ses besoins spécifiques.

Le PIAL et l'Inspection ont été informés dès le mois de juin de cette situation. Les enseignantes restent pleinement engagées auprès des enfants et veillent à leur apporter les adaptations nécessaires lorsque l'AESH n'est pas présente en classe. »

- **« Chaque année, une enquête est réalisée pour l'enseignement d'une langue maternelle hors temps scolaire (portugais, arabe...) Nous n'avons jamais eu de retour. A quoi sert cette enquête ? Est-il prévu, un jour, un enseignement de la sorte ? »**

Réponse de l'école : « Mme Faivre se montre très étonnée par cette question. En effet, chaque année, une note explicative accompagne l'enquête. Pour rappel, les EILE relèvent des ambassades. Une enquête est envoyée aux familles, puis les directeurs d'école transmettent les effectifs recueillis aux Inspections. Ce sont ensuite les ambassades qui se chargent du recrutement des enseignants. S'il n'y a pas un nombre suffisant de professeurs, les cours ne peuvent pas être organisés.

Enfin, un message a été publié sur TouteMonAnnée le 6 septembre pour informer les familles de notre école qu'il n'y aura aucun cours de langue pour l'année scolaire 2025/2026. Vous trouverez ci-dessous le message diffusé. »

Message sur toutemonannée le 6 septembre

Mesdames, Messieurs,
Suite à la réunion carte scolaire EILE avec les ambassades, les services de la DSDEN, Monsieur HODGES, IEN pilote du groupe départemental LVE et les CPD LVE 91, je suis au regret de vous informer que, malgré les demandes des familles remontées lors de l'enquête famille – préinscription cours EILE, aucune possibilité n'a été trouvée pour proposer un enseignement EILE aux élèves de notre école.

La décision d'ouverture/création d'un cours EILE est du ressort des ambassades en fonction de leurs ressources humaines.

- **« Le dortoir a une fenêtre ouverte à 16h20, qui est facile d'accès. Quelle est la raison ? »**

Réponse de l'école : « Les élèves de Petite Section se réveillent de manière échelonnée entre 15h et 15h30. Une fois les enfants levés, les ATSEM procèdent au rangement du dortoir. La fenêtre est ouverte uniquement pour permettre l'aération de la pièce, une mesure indispensable pour des raisons d'hygiène.

La présidente
Madame Faivre

